

Les honorables sénateurs suivants sont présentés tour à tour, puis ils remettent les brefs de Sa Majesté les appelant au Sénat. Le greffier adjoint donne alors lecture desdits brefs, puis les sénateurs, en présence du greffier, prêtent le serment prescrit par la loi et prennent leur siège.

**L'honorable David James Walker, C.P.**, de Toronto (Ontario), présenté par l'honorable M. Brooks et l'honorable M. Willis.

**L'honorable Orville Howard Phillips**, d'Alberton (Île du Prince-Édouard), présenté par l'honorable M. Brooks et l'honorable M. Macdonald.

**Son Honneur le Président** informe le Sénat que les honorables sénateurs ci-haut mentionnés ont prononcé la déclaration de qualification et y ont souscrit, comme l'exige l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du greffier du Sénat, commissaire tenu de recevoir ladite déclaration et d'en être témoin.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

**L'honorable J. R. Cartwright, M.C.**, député de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et ayant pris place sur le trône, Son Honneur le Président ordonne au gentilhomme huissier de la verge noire de se rendre à la Chambre des communes et de l'informer que c'est le désir du député du Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant venue,

**Son Honneur le Président** dit:

Honorables membres du Sénat,  
Membres de la Chambre des communes,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'ordonner l'émission de lettres patentes portant ses sceau et seing, constituant l'honorable John R. Cartwright, juge puîné de la Cour suprême du Canada, son député, et le chargeant d'exécuter au nom de Son Excellence tous les actes nécessaires, au gré de Son Excellence.

Le greffier donne lecture de la commission.

**Son Honneur le Président** dit:

Honorables membres du Sénat,  
Membres de la Chambre des communes,

Je suis chargé par Son Excellence le Gouverneur général de vous informer qu'il ne juge pas à propos de faire connaître les motifs qui l'ont porté à convoquer le Parlement du Canada avant que la Chambre des communes ait choisi son Orateur, conformément à la loi; mais aujourd'hui même, à trois heures, Son

Excellence fera connaître les raisons de la convocation des Chambres.

La Chambre des communes se retire.  
Il plaît à Son Excellence le député du Gouverneur général de se retirer.  
Le Sénat reprend sa séance.

#### COMMUNICATION REÇUE DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, j'ai reçu la communication suivante:  
Résidence du Gouverneur général

Ottawa, le 16 mai 1963.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement arrivera à l'entrée principale du Palais du Parlement à trois heures de l'après-midi aujourd'hui, 16 mai 1963, et que, lorsqu'on aura avisé Son Excellence que tout est prêt, il se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la vingt-sixième législature du Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur.

Le secrétaire du Gouverneur général,  
Esmond Butler.

Son Honneur le  
Président du Sénat.

Sur la proposition de l'honorable M. Vaillancourt, la séance du Sénat est suspendue jusqu'à 2 heures 45 de l'après-midi.

#### SECONDE SÉANCE

La séance est ouverte à 2 h. 45 minutes, le Président étant au fauteuil.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

A 3 heures, **Son Excellence l'Administrateur** étant venu au Sénat et ayant pris place sur le trône,

**Son Honneur le Président** ordonne au Gentilhomme huissier de la verge noire de se rendre à la Chambre des communes et de l'informer que c'est le désir de Son Excellence l'Administrateur que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant venue,

**Son Honneur l'Orateur**, l'honorable Alan A. Macnaughton, dit:

Qu'il plaise à Votre Excellence,

La Chambre des communes m'a élu son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive parfois de faire erreur, je demande que la faute me soit imputée et